

<b>Zeitschrift:</b>	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
<b>Herausgeber:</b>	Société suisse des traditions populaires
<b>Band:</b>	36 (1946)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Les trois Suisses d'Imling : légende lorraine
<b>Autor:</b>	Schély, Louis
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1005778">https://doi.org/10.5169/seals-1005778</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les trois Suisses d'Imling.

Légende lorraine.

Par Louis Schély, Strasbourg.

*A l'occasion du cinquantenaire de la Société suisse des traditions populaires, un ami Lorrain de notre Société a eu l'amabilité de nous faire parvenir la jolie légende que nous publions ci-dessous et qui est pour ainsi dire, un échantillon de folklore suisse à l'étranger. M. Schély a eu la délicatesse de faire accompagner son envoi de la dédicace suivante: Dédicé à la Société Suisse des Traditions Populaires, en reconnaissant hommage pour son cinquantenaire. (N de 1. R.)*

Entre le village d'Imling<sup>1</sup> et le canal de la Marne au Rhin, non loin de la « Croix du Chély »<sup>2</sup> (voir cliché p. 52\*), vous trouverez le « Champ des Suisses ».

Ce champ était, selon la tradition, la propriété de trois citoyens suisses venus à Imling à une époque dont personne ne se souvient. Ils avaient quitté leur petite patrie, pourchassés par les guerres de religion, ayant réussi à emporter avec eux de quoi se nourrir en route et aussi quelques pièces d'or, leur économies, dont ils avaient juré de ne pas se séparer, aussi longtemps qu'ils n'auraient pas trouvé la terre hospitalière qui répondrait à leur désir et les garderait.

Le jour arriva où, descendant la montagne boisée, ils se trouvèrent au milieu d'une plaine peu étendue, entourée de petites collines; de l'une d'elles, un mamelon que dominait le puissant château des Comtes de Lutzelbourg<sup>3</sup>), on apercevait dans le lointain la ligne bleue des Vosges avec le Donon, son plus haut

<sup>1</sup> *Imling (Département de la Moselle)*, Arrondissement de Sarrebourg, à 3 km au Sud de cette ville, environ 450 habitants de langue française, situé à la limite des langues française (et patois lorrain français des Vosges mosellanes) et dialecte lorrain allemand. — Village natal de l'auteur.

<sup>2</sup> *La « Croix du Chély »*. Croix commémorative érigée par Félix Chély et Marianne Jacot en mémoire de Félix Chély, leur fils, mort sous les drapeaux en Crimée, devant Sébastopol, le 22 Juillet 1853.

<sup>3</sup> *Le château d'Imling*. — Ancienne propriété des comtes de Lutzelbourg (Lignée d'Imling). Ce château construit en 1530 avec les pierres de taille provenant du château de Dann et Quatre-Vents près de Phalsbourg — (où en 1522 Franz von Sickingen détiint prisonniers des sujets du Connétable [Kurfürst] de Trèves) — fut incendié par les Sans-Culottes lors de la Grande Révolution de 1789. C'est dans le château d'Imling qu'Henri II, roi de France, reçut en 1552 une délégation strasbourgeoise lors de son entreprise contre Strasbourg. Lorsque Voltaire habitait chez M<sup>me</sup> du Châtelet à Cirey-sur-Vesouze (M. et M.), il y rendit parfois visite à la Comtesse Marie Anne-Pauline de Lutzelbourg, née de Klingling. — Aujourd'hui, il ne reste du château aucune trace. Les fondations demeurent enfouies sous terre. Seules les hautes murailles du clos d'environ 50 ha subsistent encore, attestant une splendeur disparue.



La Croix du Chély à Imling (Moselle), arrondissement de Sarrebourg. Erigée par Félix Chély et Marianne Jacot en mémoire de Félix Chély, leur fils, mort sous les drapeaux en Crimée le 22 Juillet 1853.

A proximité de cette croix se réunit le 18 août 1914 un régiment de cavalerie française qui participa à la prise de Sarrebourg (cuirassiers de St Etienne).

Photo L. Schély, Strasbourg.

sommet. Un ruisseau, peu large mais profond, traînait son mince filet d'eau au pied de champs incultes à la terre rougeâtre et collante.

«Cette eau d'où vient-elle?» se demandèrent-ils.

Ils suivirent l'eau jusqu'à sa source. Et, telle la caravane assoiffée cherchant l'oasis dans le désert, ils découvrirent une toute petite source livrant par «bouillons» parcimonieux une eau fraîche et limpide. Au creux de leurs rudes mains de paysans actifs et laborieux, ils étanchèrent leur soif, puis s'agenouillant sur le bord du fossé, ils remercièrent le Bon Dieu de les avoir conduits dans ce coin béni qu'ils se jurèrent de ne plus quitter jusqu'à leur dernière heure. Ils se rendirent chez le «Seigneur du village», lui firent leur hommage, lui soumirent leur cas, lui proposèrent leurs pièces d'or, que le châtelain galamment refusa et s'engagèrent à défricher de tout leur coeur les terrains incultes entourant la petite fontaine, à laquelle ils voulaient vouer leur affection et témoigner leur reconnaissance.

Devenus sujets du seigneur, les trois Suisses ont tenu largement leur parole. De toute la force des muscles de leurs bras, ils ont travaillé le sol. A la sueur de leur front, ils ont aidé à fertiliser les terres incultes de la « Seigneurie d'Imling » avec les autres gens de « chez nous ». Ils se sont surtout attachés à donner à la source du petit ruisseau un entourage digne d'eux, où, quand la chaleur étouffe et tourmente, toutes les générations de paysans du finage vont étancher leur soif.

C'est ainsi que nos trois Suisses ont laissé à la postérité le champ, qui porte depuis des lustres honorablement leur nom<sup>1</sup> et une légende, que les citoyens d'Imling ont tenu à immortaliser en la rattachant à son beau pays d'origine, cette petite Suisse qui, à travers les âges, a toujours été « démocratie historique », le modèle des nations vertueuses et traditionalistes.

La Lorraine de 1477 et de 1940 lui est tout particulièrement reconnaissante de sa charté résolue et nous sommes heureux de contribuer en ce jour et en son nom au folklore national suisse.

### Les petits siflets de Bonfol.

(*Lé pté hòta d'Bonfò*).

Par J. Surdez, Berne.

La plupart des soldats suisses mobilisés au cours de la première guerre mondiale connaissent le village de Bonfol, ce grand bourg agricole et industriel de la Basse-Ajoie dont le « ruage » touche aux communes alsaciennes d'Ottendorf (Courtavon) et de Pfetterhausen (Perouse). L'assèchement du grand étang a malheureusement fait disparaître les trèfles d'eau<sup>2</sup>, les massettes à larges feuilles (*ponpon*), les roses d'étang blanches et jaunes<sup>3</sup> et les roseaux dont les panaches ondoyaient au moindre souffle, en enlevant aussi à la région une grande partie de son charme. Les oiseaux aquatiques sédentaires ou de passage, canards sauvages, râles et poules d'eau entre autres, ont fui ces lieux pour en gagner de plus propices et l'on n'entend plus leurs cris ni les coassements des milliers de petites grenouilles vertes (*grijèr*). Les gracieux méandres de la Vendline ont été corrigés, mais la rivière continue à faire tourner les meules du vieux moulin et l'on élève encore des carpes dans les petits étangs paisibles échelonnés dans les bas-fonds.

<sup>1</sup> Ce champ est depuis plusieurs générations propriété de la famille de l'auteur de ce récit.

<sup>2</sup> *trouèy* *d'āv<sup>o</sup>*, trèfle d'eau, ménianthe tréfolié.

<sup>3</sup> *rōz d'ētin*, nénuphars nommés aussi lis blanches et lis jaunes des étangs.